



Syndicat de Défense des Policiers Municipaux

CONGRES NATIONAL DE LA POLICE TERRITORIALE ©

1^{er} syndicat national professionnel – 300 sections locales – 70 délégations – revue nationale 15000 ex.

Le 18 août 2017.

COMMUNIQUE

RETOUR DE LA POLICE DE PROXIMITE : UNE CONNERIE SANS NOM

Communiqué en ligne ici : <http://www.sdpm.net/2017/08/police-de-proximite-une-connerie-sans-nom.html>

La presse s'est faite l'écho d'une annonce du Ministre COLLOMB sur le retour de la police de proximité, confiée à la police nationale.

L'annonce ferait suite à un engagement du candidat Macron aux présidentielles, passée relativement inaperçue, tant personne ne pouvait croire au retour d'une politique désuète, d'une vieille gauche alliée aux idées saugrenues de terra nova, couronnée d'un échec cuisant.

Car, nous allons l'expliquer, confier une police de sécurité du quotidien, une police locale face à des problèmes locaux, à une institution centrale nationalisée, est un non-sens.

Mais pire, il fait augure d'une possible catastrophe sécuritaire, 2017 étant autrement plus dangereux que 1999 : non seulement cette mission ne sera pas remplie, mais les français vivront dans une insécurité encore plus intense. Quant à notre corporation, c'est le glas de notre évolution jusqu'à que les comptes de cette catastrophe soient faits.

Tout d'abord, on peut s'interroger d'où vient cette idée désastreuse de remettre au goût du jour une expérience issue d'un passé pas si lointain, couronnée d'une explosion de l'insécurité : cela semble relever d'une lubie. Seulement, on ne fonde pas le destin de toute une nation, sur une lubie.

Il faut bien comprendre, qu'une police de proximité confiée à l'Etat central n'a aucun sens : les problèmes locaux ne se règlent pas par une politique nationale : à problème local, solution locale. Les problèmes de Roubaix, ne sont pas les mêmes qu'à Arcachon, à Nice, à Evry ou à Drancy.

Les solutions aux problèmes locaux, se réglant par une définition des missions adaptées, un ajustement des effectifs, des moyens et des horaires, ne peuvent être décidées que par des politiques locales. Il est une gageure de croire que l'Etat central va pouvoir apporter des solutions nationales à des problématiques purement locales.

En outre, nous allons une fois de plus, déresponsabiliser les maires d'une compétence qui est la leur, pour la confier à l'Etat et attribuer donc une nouvelle tâche à la police nationale, dans le contexte que l'on connaît.



WWW.SDPM.NET

Car en effet, les textes multiséculaires, confient la tranquillité et la sécurité publiques, c'est à dire la sécurité du quotidien, aux maires et c'est le rôle intrinsèque des services de police municipale.

Confier cette nouvelle mission à la Police Nationale, c'est la retirer de son cœur de métier, de sa mission première et essentielle : la lutte contre la délinquance affirmée, la police judiciaire.

Il faut considérer également que le contexte actuel s'est gravement détérioré avec le risque terroriste, et alors même que les fameuses tâches indues, n'ont pas été retirées aux forces d'Etat, pour les soulager.

Le risque est donc un désengagement des effectifs au détriment de la lutte contre la délinquance et le terrorisme, la protection soutenue des populations. Car, quelles que soient les arguments des défenseurs de cette fumeuse idéologie, les policiers nationaux n'ont pas – jusqu'à preuve du contraire – le don d'ubiquité.

C'est aussi, pour notre corporation, un signal désastreux envoyé aux maires : s'ils voient se créer des postes locaux de police nationale, ils se désengageront nécessairement de l'œuvre de sécurité, alors que les temps actuels nécessitent la coopération de tous les acteurs, privés, publics, locaux et nationaux.

Cette fumeuse théorie de la police de proximité, confiée à l'Etat central, est un temple construit sur des fondations de sable. La Police de Proximité, une Police du quotidien est nécessaire, mais ne peut être que l'œuvre des acteurs locaux, qui eux, sont au plus près de la population.

La Police de proximité, qui doit être une vraie police, ne doit pas, comme au temps jadis, devenir un service d'assistanat social ou de jeunesse et sport. Une telle politique avait fait l'exploit d'échouer piteusement tant au Ministère de l'Intérieur qu'à la Mairie de Toulouse, sous l'ère du très remercié Jean-Pierre HAVRIN.

Il aurait été judicieux, et intelligent, de continuer à construire le partenariat Etat et collectivités, dans le cadre d'une coproduction de sécurité, en renforçant le rôle et les responsabilités de chacun.

Aujourd'hui, la Police Municipale constitue la première force de sécurité sur l'espace public. Pourtant, c'est un vivier de 20 000 femmes et hommes qui reste partiellement inexploité.

***Le Président national du SDPM.
Cédric MICHEL***



WWW.SDPM.NET